

Éleveurs de bovins : une aide financière pour la filière



© 2021 Les Echos Publishing

À l'occasion d'un récent déplacement dans le département de la Creuse, au cours duquel il a pu rencontrer un certain nombre d'éleveurs de bovins et leurs représentants, le Premier ministre a annoncé qu'une aide financière serait versée à ceux d'entre eux qui rencontrent de grandes difficultés. Seraient concernés les éleveurs ayant dégagé un revenu inférieur à 11 000 € en 2020 et qui ont subi des pertes importantes en raison de la crise sanitaire, soit environ 18 000 exploitations.

Doté de 60 M€, ce dispositif de soutien viendra s'ajouter à l'enveloppe, prévue dans le plan de relance, destinée à la restructuration de la filière (qualité, sécurisation des débouchés, contractualisation et adaptation au changement climatique).

Le Premier ministre a indiqué que cette aide serait versée avant l'été. Reste à savoir quelles seront ses conditions d'éligibilité et ses modalités d'attribution. À suivre...

À noter : selon le ministre de l'Agriculture, le revenu courant des éleveurs de bovins allaitants a chuté de 20 % en 2020 par rapport à 2019. De son côté, la Fédération nationale bovine a estimé qu'un éleveur bovin avait gagné, en moyenne, 8 000 € seulement en 2020.

[Communiqué du ministère de l'Agriculture du 8 mars 2021](#)

